



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## CHASSEURS ou anciens chasseurs

N'attendez plus pour créer

**VOTRE COMPTE SIA**



**Date limite**  
**le 31 décembre 2024**  
**pour conserver vos droits**  
**à détenir une arme\***



Pour créer son compte en quelques minutes :  
**<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>**

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,  
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse*

(\*) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011.  
La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.

Toulouse, le 16 décembre 2024

Monsieur le Préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne,

à

Mesdames et messieurs les maires  
de la Haute-Garonne

- Objet :** Particuliers détenteurs d'armes de chasse –  
Régularisation administrative obligatoire avant le 31 décembre 2024
- Référence :** Décret n°2024-615 du 27 juin 2024 portant diverses mesures dans le domaine des armes
- P.J. :**
- Affiche d'information
  - Flyer d'information
  - Image pour publication sur les réseaux sociaux

Depuis le 8 février 2022, la création d'un compte personnel dans le Système d'Information sur les Armes (SIA) est une démarche obligatoire pour tous les détenteurs d'armes chasseurs et anciens chasseurs pour conserver leur droit à détenir des armes.

**La date limite de création de compte est fixée au 31 décembre 2024.**

Au-delà de cette date butoir, les détenteurs chasseurs ou anciens chasseurs non-inscrits dans le SIA seront considérés comme étant en infraction avec la réglementation sur les armes et de fait susceptibles de faire l'objet de mesures administratives portant dessaisissement des armes détenues et inscription au Fichier National des personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes (FINIADA).

Bureau des politiques de sécurité et de prévention  
Pôle Polices administratives de sécurité  
Affaire suivie par Section départementale Armes  
Tél. : 05 34 45 34 45  
Mél : [pref-armes@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-armes@haute-garonne.gouv.fr)  
1, place St Etienne  
31 038 TOULOUSE Cedex 9  
Site internet : [www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr)

À ce jour, pour le département de la Haute-Garonne, seuls 55 % des chasseurs ont effectué cette démarche ; il est donc important de relayer l'information auprès des intéressés.

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir diffuser les documents en pièces jointes le plus largement possible auprès de vos administrés, notamment par le biais d'un affichage dans vos mairies, ou par tout autre moyen (application, réseaux sociaux, etc.).

La création d'un compte SIA se fait sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr> depuis un ordinateur.

Cette démarche nécessite d'avoir accès à internet et de disposer d'une adresse mail et de documents au format numérique (pièce d'identité en cours de validité, permis de chasser, validation du permis de chasser le cas échéant, justificatif de domicile).

Un guide utilisateur est également disponible sur ce site.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs ont la possibilité de contacter les services de la préfecture :

- soit par courriel à l'adresse [pref-armes@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-armes@haute-garonne.gouv.fr)
- soit par téléphone au **05 34 45 34 32** ou **05 34 45 37 19** ou **05 34 45 35 03**.

Pour le préfet de la Haute-Garonne  
et par délégation :  
le secrétaire général,

  
Serge JACOB

Bien que la date butoir de déclaration fixée au 31/12/2024 soit dépassée, cette information peut encore être diffusée et/ou relayée afin de permettre aux personnes concernées de régulariser leur situation auprès du fichier SIA (Système d'Information sur les Armes).

MAIL : [pref-armes@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-armes@haute-garonne.gouv.fr)

SITE : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

TÉLÉPHONE : **05 34 45 34 32** ou **05 34 45 37 19** ou **05 34 45 35 03**.

## Contacts Mairie

### MAIRIE DE DRÉMIL-LAFAGE

Adresse : 1 allée de l'Église 31280  
Drémil-Lafage

Téléphone : 05 61 83 64 24

Mail : [infomairie@dremil-lafage.fr](mailto:infomairie@dremil-lafage.fr)

Site : <https://www.dremil-lafage.fr/>

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi**

**Matin** : de 8h30 à 12h00

**Après midi** - de 15h00 à 17h30

**Le vendredi**

**Matin** : de 8h30 à 12h00

**Après-midi** - fermé

**Samedi**

- de 10h00 à 12h00

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)